DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213502511-20260601-D_2026_059-DE

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 1er JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le 1er juin à 20h00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par voie électronique, individuellement le 26 mai 2026 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-ET-UN en salle du Conseil Municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de Mme Anne-Laure DUVAL, Maire.

Présents : Mme DUVAL Anne-Laure, M COUMAILLEAU Pascal, Mme GUILBERT Maria, M PERAN Emmanuel, Mme BLOT Anne-Sophie, M VASNIER Alain, Mme SENAMAUD Corinne, M GENDRON Claude, M RAVAILLER Michel, Mme DANDIN Nathalie, Mme DUPONT Liliane, M PARAVISINI Bruno, Mme HERBEL-DUQUAY Marie-Christine, M AGOYER Rodolphe, Mme MINIER Céline, M FEVRIER Nicolas, Mme PERRIGAULT Stéphanie, Mme CUPIF Angélique (absente à la délibération 2026-043), M GUEGAN Sébastien, M ORAIN Damien, M DONVAL Florian, Mme QUENACH DE QUIVILLIC Amélie, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,

Excusés : M FAYE Christian donne pouvoir à Mme DUVAL,
Mme LEBRETON Nadine donne pouvoir à M PÉRAN,
M MAUDET-CARRION Richard donne pouvoir à Mme GUILBERT,
Mme JOUAULT Claire donne pouvoir à M DONVAL,
Mme SANCEAU Fanja donne pouvoir à Mme QUENACH DE QUIVILLIC

Secrétaire de séance désigné par l'assemblée : M Péran

***

Délibération 2026-059 – Culture – Contrat d'édition d'un ouvrage historique communal avec l'auteur

Dans le cadre d'un travail historique sur la commune de Saint-Aubin-d'Aubigné, Monsieur BOURGALAIS a rédigé un livre retraçant l'ensemble des faits historiques survenus sur le territoire communal durant la période 1830 – 1870.
L'ouvrage s'intitulant : "La métamorphose d'un chef-lieu de canton au milieu du XIXe siècle. Saint Aubin d'Aubigné (1830-1870) »
Il est proposé d'imprimer 50 exemplaires de cet ouvrage qui retrace l'histoire communale.
Ces livres seront proposés à la vente au prix de 20€ l'unité.
Un contrat d'édition doit être signé avec M. BOURGALAIS qui définit les modalités de diffusion du livre.
VU l'avis unanime de la commission Culture et Communication du 06 mai 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ, décide de :
. DECIDER d'éditer un ouvrage retraçant l'histoire de la commune sur la période 1830-1870 pour le prix de 1 582 € HT.
. AUTORISER Madame la maire à signer le contrat d'édition avec M. BOURGALAIS
. FIXER à 20€ le prix de vente au public
. DECIDER de verser à M. BOURGALAIS une somme de 150 € en dédommagement des frais engagés pour la rédaction et la maquette,
. AUTORISER Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

Le Secrétaire de séance
M Emmanuel PERAN

La Maire
Mme Anne-Laure DUVAL